SOFEDI-Solidarité des Femmes pour le développement Intégral

Histoire d'une coopérative minière de femmes fonctionnant à Shabunda au Sud–Kivu

Rapport d'activité du 16/12/2022

Dans le cadre du projet SMSV, exécuté par PACT sur financement d'USAID, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, SOFEDI a mis en œuvre le volet transversal intitulé : 'amélioration de la représentativité des femmes dans les exploitations minières artisanales'. Ce volet s'occupait de la formation des femmes, des membres des CLS, sous CLS et des inspecteurs de mines sur les violences sexuelles et basée sur le genre, et de la structuration des femmes travaillant dans les sites d'exploitation minière au Nord-Kivu et au Sud-Kivu.

En plus des formations sur les violences sexuelles, les violences basées sur le genre et les droits des femmes dans les mines, plusieurs regroupements de femmes ont bénéficié d'une structuration en vue d'améliorer leurs capacités d'autonomisation et de représentation dans le secteur minier,

En 2019, lors de la première mission de qualification et validation durable des sites miniers à Shabunda, 4 structures des femmes avaient été mises en place. L'accompagnement de ces structures a permis, pour certaines d'entre elles, d'évoluer vers des coopératives minières pour des femmes détenant des "puits d'extraction" ou étant des creuseuses.

Photo n° 1 mise en place des structures des femmes travaillant dans les mines à Shabunda

Parmi les structures ayant réussi à évoluer en une coopérative, nous noterons la SOCOOMIFESHA. En effet, en Mai 2021, ces femmes ont développé leur vision, avec l'accompagnement de SOFEDI, et ont décidé de se constituer en une société coopérative.

Photo n°2 Réunion des femmes pour se constituer en une coopérative à Shabunda

Le 16 Mai 2021, des structures de femmes à Shabunda ont organisé une assemblée générale élective. Elles ont décidé de mettre en place une coopérative minière des femmes de Shabunda ayant pour objectif de valoriser leur travail. Elles avaient mis en lumière les avantages qu'a une coopérative sur des structures ou regroupement ordinaires. Cette coopérative a d'abord été nommé COOMIFESHA, en suivant le modèle du droit OHADA. Cette assemblée générale élective a été sanctionnée par un procès-verbal.

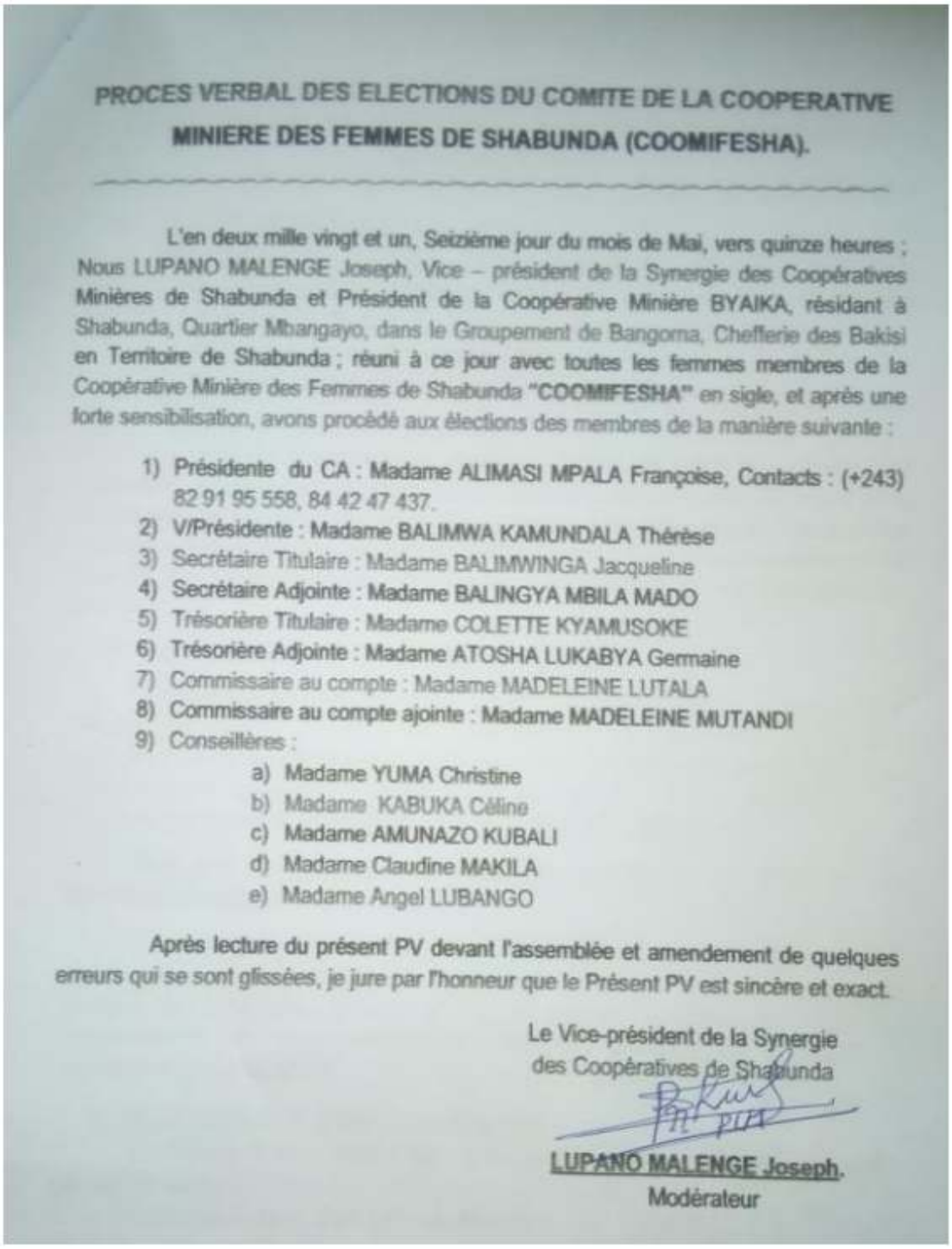

PROCES VERBAL DES ELECTIONS DU COMITE DE LA COOPERATIVE MINIERE DES FEMMES DE SHABUNDA (COOMIFESHA).

L'en deux mille vingt et un, Seizième jour du mois de Mai, vers quinze heures ; Nous LUPANO MALENGE Joseph, Vice – président de la Synergie des Coopératives Minières de Shabunda et Président de la Coopérative Minière BYAIKA, résidant à Shabunda, Quartier Mbangayo, dans le Groupement de Bangoma, Chefferie des Bakisi en Territoire de Shabunda ; réuni à ce jour avec toutes les femmes membres de la Coopérative Minière des Femmes de Shabunda **"COOMIFESHA"** en sigle, et après une forte sensibilisation, avons procédé aux élections des membres de la manière suivante :

1) Présidente du CA : Madame ALIMASI MPALA Françoise, Contacts : (+243) 82 91 95 558, 84 42 47 437.
2) V/Présidente : Madame BALIMWA KAMUNDALA Thérèse
3) Secrétaire Titulaire : Madame BALIMWINGA Jacqueline
4) Secrétaire Adjointe : Madame BALINGYA MBILA MADO
5) Trésorière Titulaire : Madame COLETTE KYAMUSOKE
6) Trésorière Adjointe : Madame ATOSHA LUKABYA Germaine
7) Commissaire au compte : Madame MADELEINE LUTALA
8) Commissaire au compte ajointe : Madame MADELEINE MUTANDI
9) Conseillères :
   a) Madame YUMA Christine
   b) Madame KABUKA Céline
   c) Madame AMUNAZO KUBALI
   d) Madame Claudine MAKILA
   e) Madame Angel LUBANGO

Après lecture du présent PV devant l'assemblée et amendement de quelques erreurs qui se sont glissées, je jure par l'honneur que le Présent PV est sincère et exact.

Le Vice-président de la Synergie
des Coopératives de Shabunda

LUPANO MALENGE Joseph.
Modérateur

Photo n° 3 Procès-verbal de l'assemblée générale élective du comité de gestion de COOMIFESHA

La consitution de la coopérative minière achevée, le PFT et SOFEDI ont jugé bon de procéder aux renforcement des capacitités des membres de la coopérative. Afin que "la première coopérative feminine" de Shabunda, voire de la province, dispose des bons outils pour sa gestion, des formations sur la bonne gouvernance, la gestion et l'administration d'une coopérative minière ont éte mises en place. « Ces formations dont les femmes bénéficient aujourd'hui, nous , les coopératives masculines, avons été laissé pour contre. Nous demandons qu'on en organise aussi pour nous. » a dit le président de la synergie des coopératives minières de Shabunda

Photos 4 et 5 Formation de femmes membres de COMIFESHA

Ainsi aujourd'hui, SOCOOMIFESHA est actuellement à Shabunda avec un statut à la province pour la recherche d'un avis favorable.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU SUD-KIVU
DIVISION PROVINCIALE DES MINES ET GEOLOGIE
TERRITOIRE DE SHABUNDA

Acte n° 8543

STATUT DE LA SOCIETE COOPERATIVE MINIERE DES FEMMES DE SHABUNDA
« SOCOMIFESHA » C.A

JUIN 2021

Photo n°6 : Statuts notariés

Afin d'accompagner cette jeune coopérative dans sa formalisation et de permettre sa pérennisation, SOFEDI n'a pas croisé les bras. Elle a toqué à de nombreuses portes pour la mobilisation de fonds. Au mois d'Août 2022, SOFEDI a finalement obtenu un soutien de ALTERNATIVES CANADA pour accompagner la formalisation de la SOCOOMIFESHA. Aujourd'hui cette SOCOOMIFESHA est connu tant au niveau de la Division des Mines qu'au niveau du Ministère Provincial en détenant un Avis Favorable pour son fonctionnement.

Actuellement, cette coopérative dispose de son propre bureau, situé sur avenue Mbangayo et d'un staff permanent embauché sur recommandation de SOFEDI. Ce staff assure les activités de la coopérative au quotidien. Il dispose de la formation et d'outils adéquats pour l'administration, la gestion et la bonne gouvernance d'une coopérative minière.

Avec la promotion du projet SMSV, la coopérative a reçu une moto AG125 qui lui permet de faire le suivi des activités d'exploitation de ses membres et l'acheminement des produits vers la coopérative.

Photo n° 7 : remise de contact de la moto et autres documents

Pour conclure, signalons que cette coopérative a commencé avec 25 femmes. Actuellement, elle compte plus de 1055 membres travaillant dans les mines dont les PDG, les loutrirères, les twangeze, les exploitantes, les négociantes…

Les principaux défis que cette coopérative doit relever sont :

- L'obtention d'équipements d'extraction et d'un technicien à temps partiel (géologue)
- Le manque de partenaires techniques et financiers (très peu d'acteurs s'intéressent aux questions des femmes dans les mines)

Et pour terminer, cette coopérative a sur sa feuille de route, les points suivants:

- Obtention d'un agrément national
- Exportation des minerais
- Mise en place d'une société coopérative minière des femmes au Nord-Kivu (si tout va bien ça sera à Masisi)
- Intégration d'un programme santé au sein de la société coopérative
- Obtention des ZEA des 6 sites miniers des membres de SOCOOMIFESHA qualifié et validé vert

Photo n°8 : les femmes travaillant dans les mines membres de SOCOOMIFESHA

Viviane SEBAHIRE

Coordinatrice SOFEDI

Modifié le 06/01/ 2023

Histoire d'une coopérative minière de femmes fonctionnant à Shabunda au Sud–Kivu

Dans le cadre du projet SMSV, exécuté par PACT sur financement d'USAID, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, SOFEDI a mis en œuvre le volet transversal intitulé : 'amélioration de la représentativité des femmes dans les exploitations minières artisanales'. Ce volet s'occupait de la formation des femmes, des membres des CLS, sous CLS et des inspecteurs de mines sur les violences sexuelles et basée sur le genre, et de la structuration des femmes travaillant dans les sites d'exploitation minière au Nord-Kivu et au Sud-Kivu.